



Remploi de fonds propres d'une succession

Par raspail57, le 09/05/2014 à 16:57

Bonjour

Suite au décès de mon père , j'ai reçu lors de la succession de l'argent que j'ai dans un 1er temps déposé sur un livret bancaire dédié uniquement à ces fonds propres

Pour des raisons de défiscalisation de l'IR,je souhaiterai transférer cette somme sur un contrat d'assurance vie déjà ouvert depuis plus de 8 ans en le vidant au préalable des fonds communs existants afin de le dédier uniquement à la gestion des fonds propres de mon héritage

Puis je faire une déclaration de remploi pour la faire annexer à mon contrat d'assurance vie avec l'historique des fonds depuis l'origine?

ou sinon que me conseillez vous ?

PS : je précise que je suis marié sans contrat de mariage

Merci d'avance de vos conseils